

ÉLABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DES MODES ACTIFS DU GRAND PIC SAINT-LOUP

Comité Technique en visioconférence du 12 mars 2021
Phase 2

Promu par



ORDRE DU JOUR

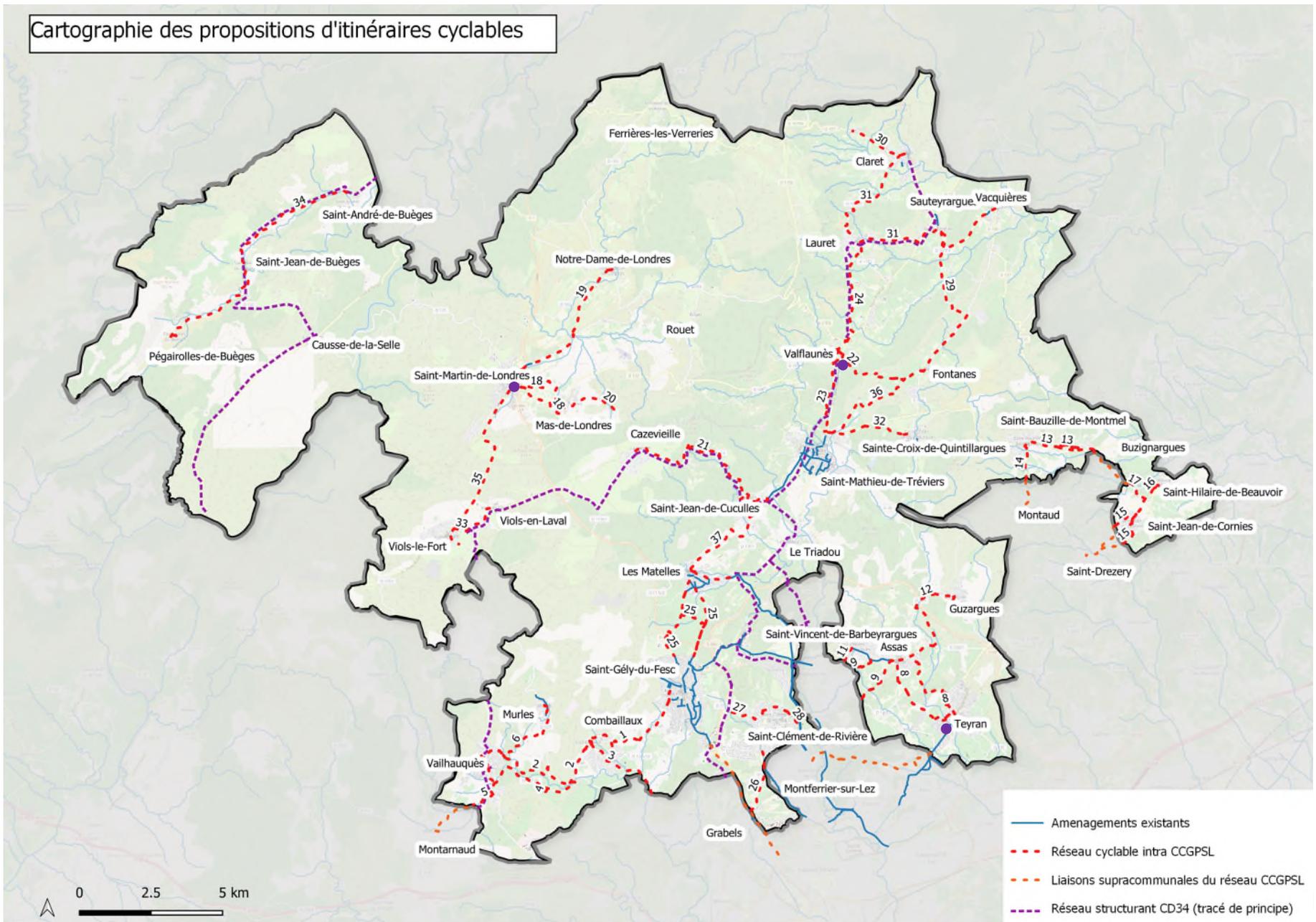
- 01. PRESENTATION DES PROPOSITIONS D'ITINERAIRES CYCLABLES INTERCOMMUNAUX IDENTIFIES LORS DES ATELIERS DE CONCERTATION AVEC LES COMMUNES**
- 02. PRESENTATION DU TABLEAU D'ANALYSE MULTICRITERES A RENSEIGNER**
- 03. PRINCIPES DE JALONNEMENT DES ITINERAIRES CYCLABLES**

**PRESENTATION DES PROPOSITIONS
D'ITINERAIRES CYCLABLES
INTERCOMMUNAUUX IDENTIFIES LORS
DES ATELIERS DE CONCERTATIN AVEC
LES COMMUNES.**

01.

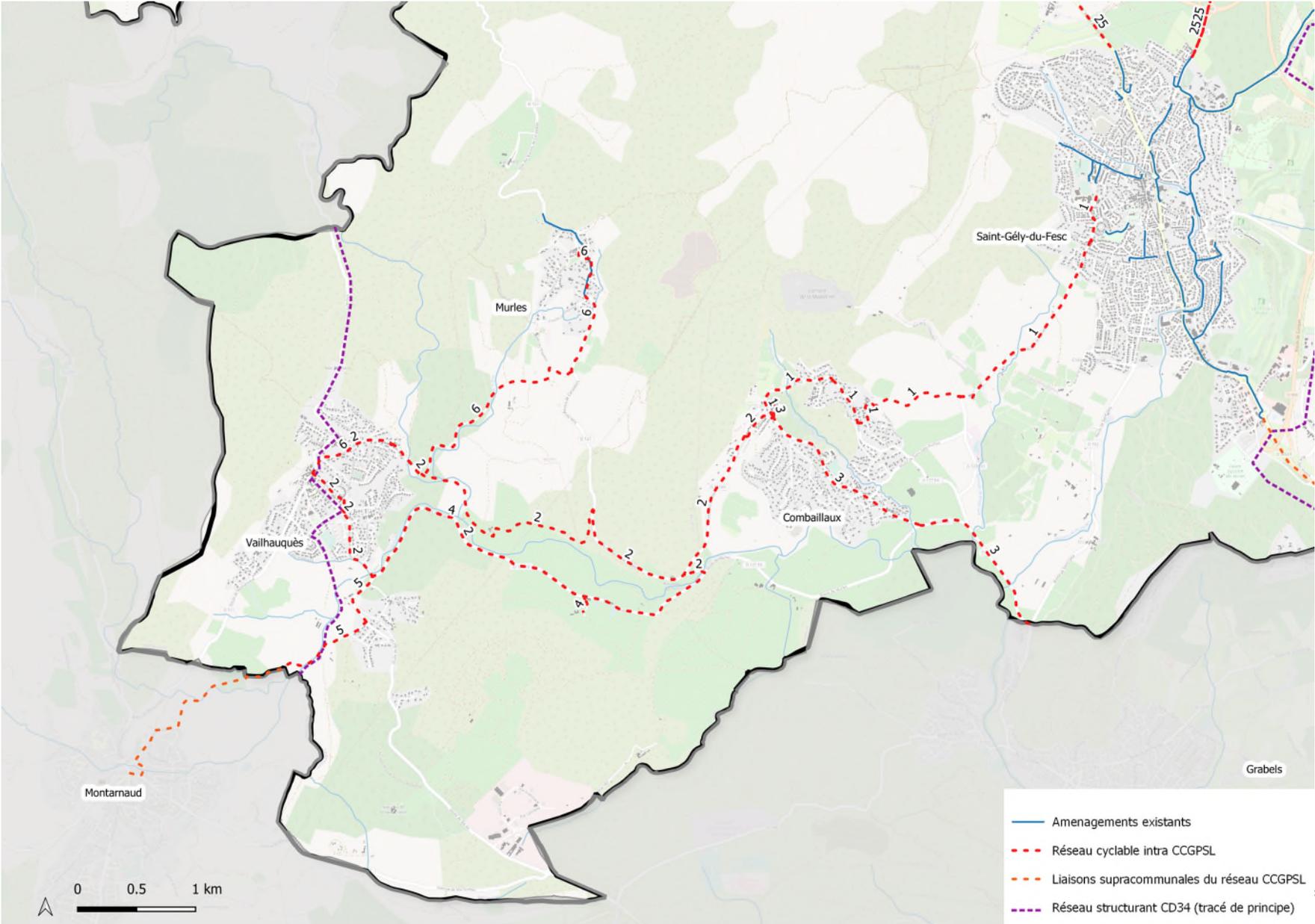
CARTOGRAPHIE D'ENSEMBLE DES ITINÉRAIRES PROJÉTÉS

Cartographie des propositions d'itinéraires cyclables



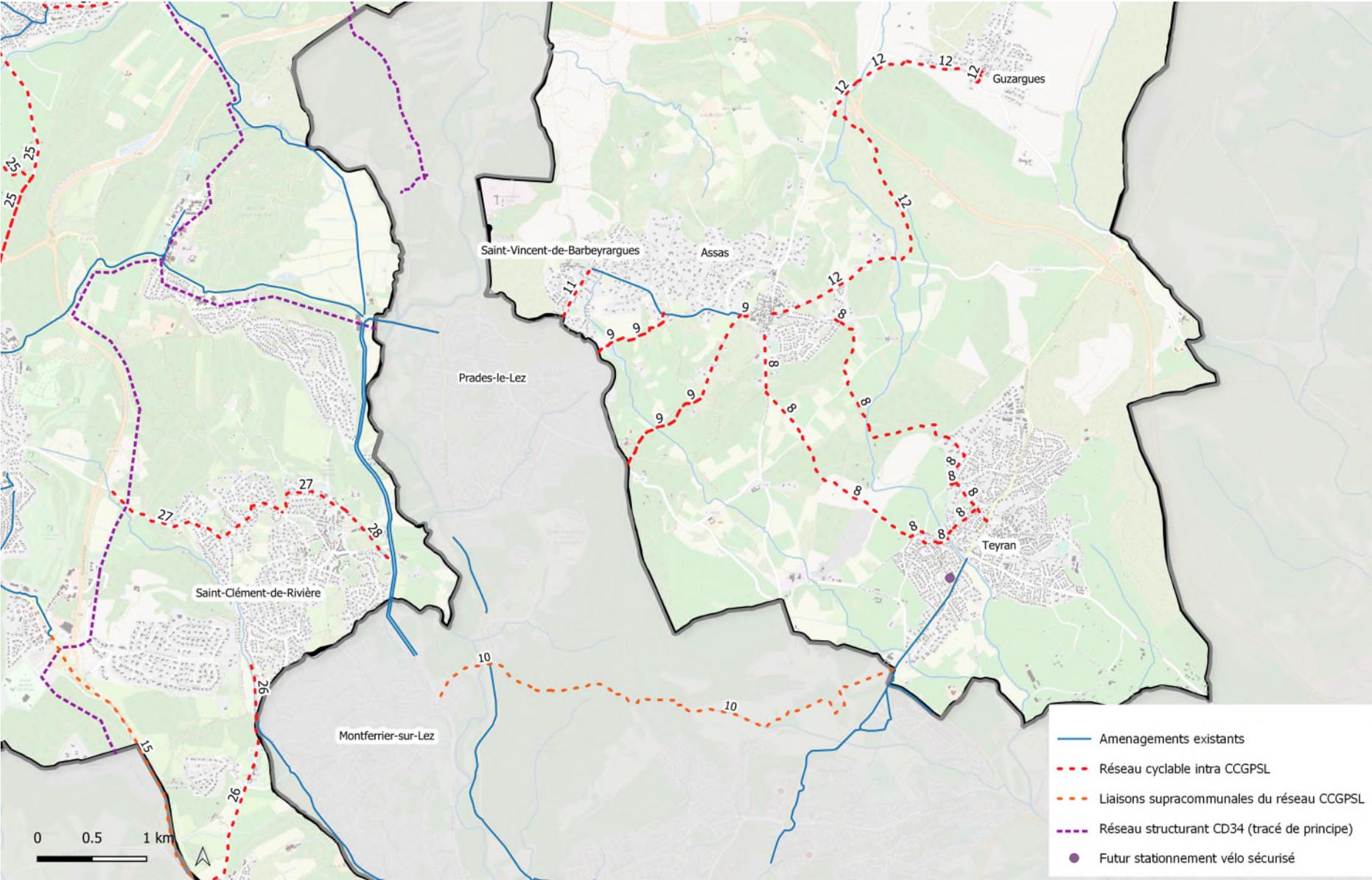
SECTEUR 1 : COMBAILLAUX – MURLES* – VAILHAUQUES

* Commune non représentée aux ateliers



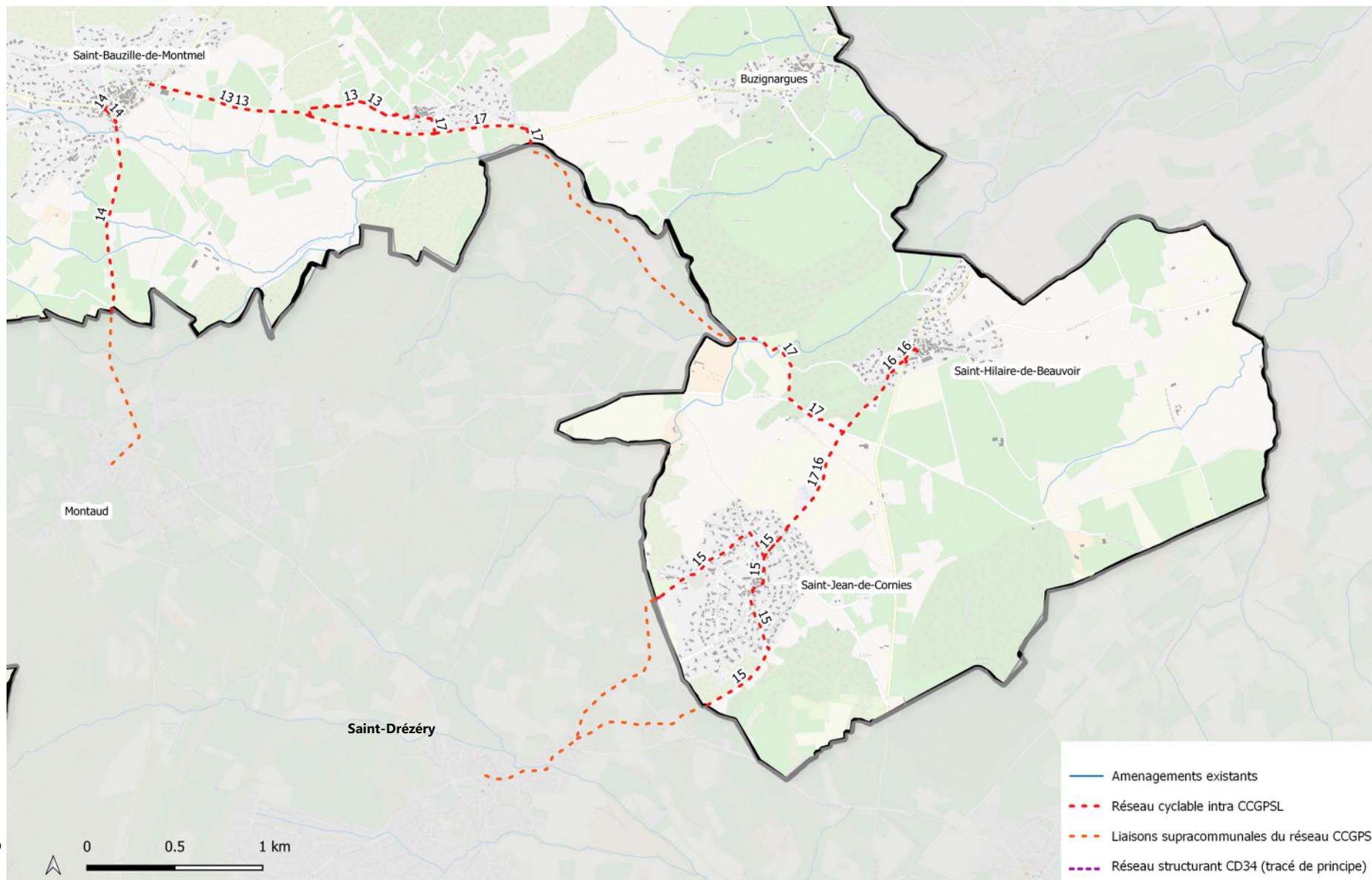
SECTEUR 2 : GUZARGUES* – ASSAS – ST VINCENT DE BARBEYRAGUES – TEYRAN*

* Commune non représentée aux ateliers



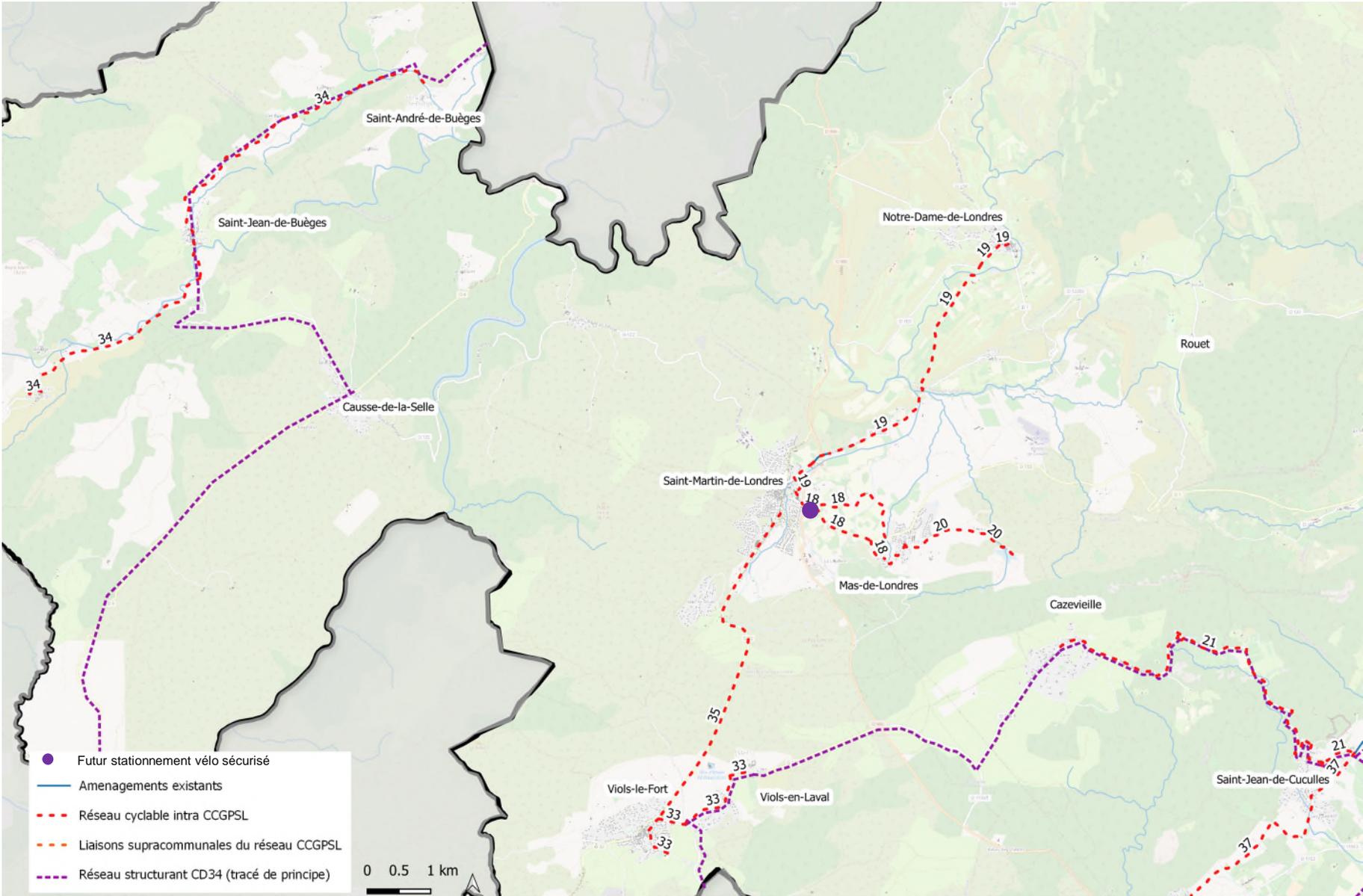
SECTEUR 3 : SAINT BAUZILLE DE MONTMEL – BUZIGNARGUES* – SAINT HILAIRE DE BEAUVOIR* – SAINT JEAN DE CORNIES

* Commune non représentée aux ateliers



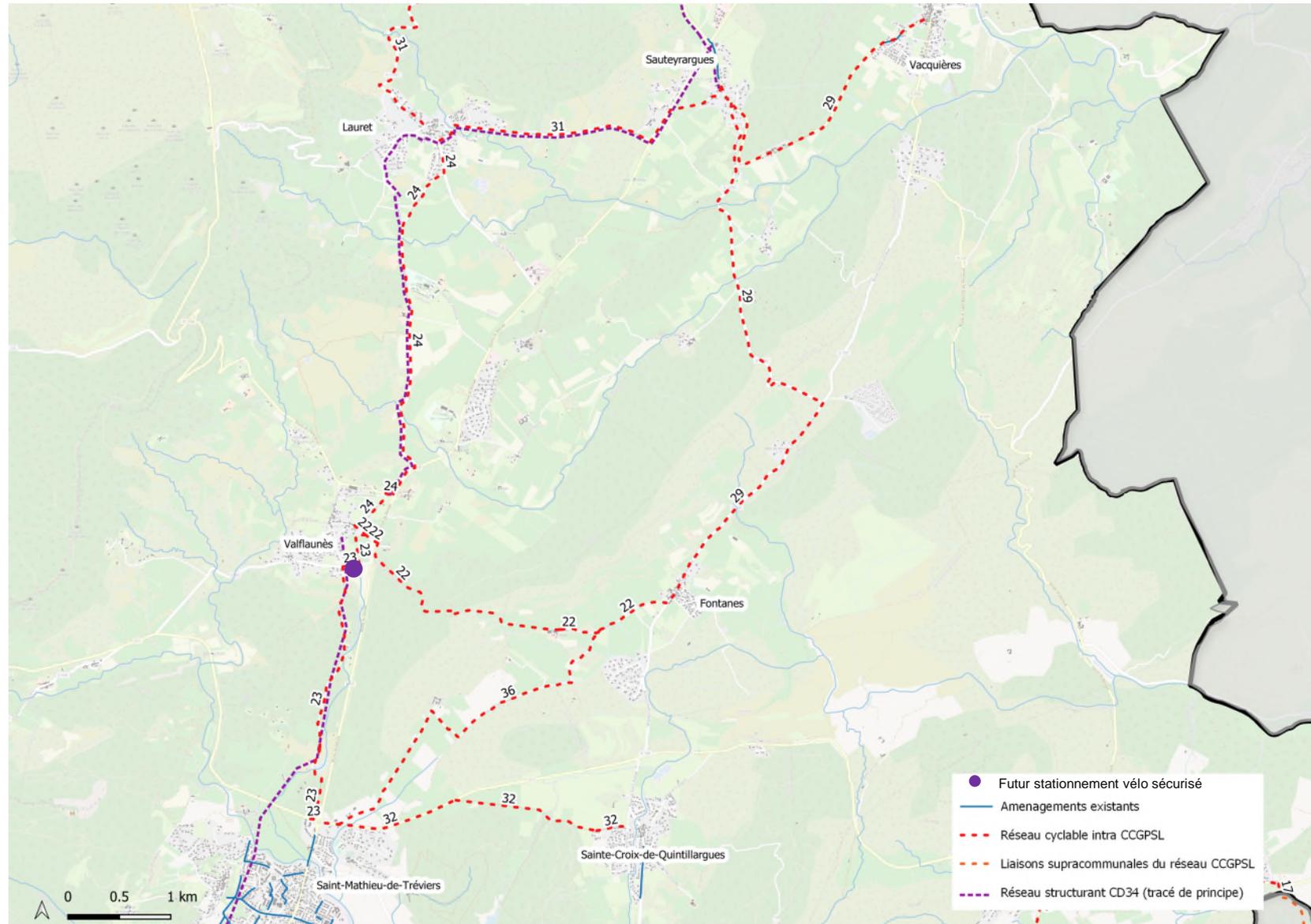
SECTEUR 4 : SAINT MARTIN DE LONDRES – MAS DE LONDRES – NOTRE DAME DE LONDRES – NOTRE DAME DE LONDRES – ROUET*

* Commune non représentée aux ateliers

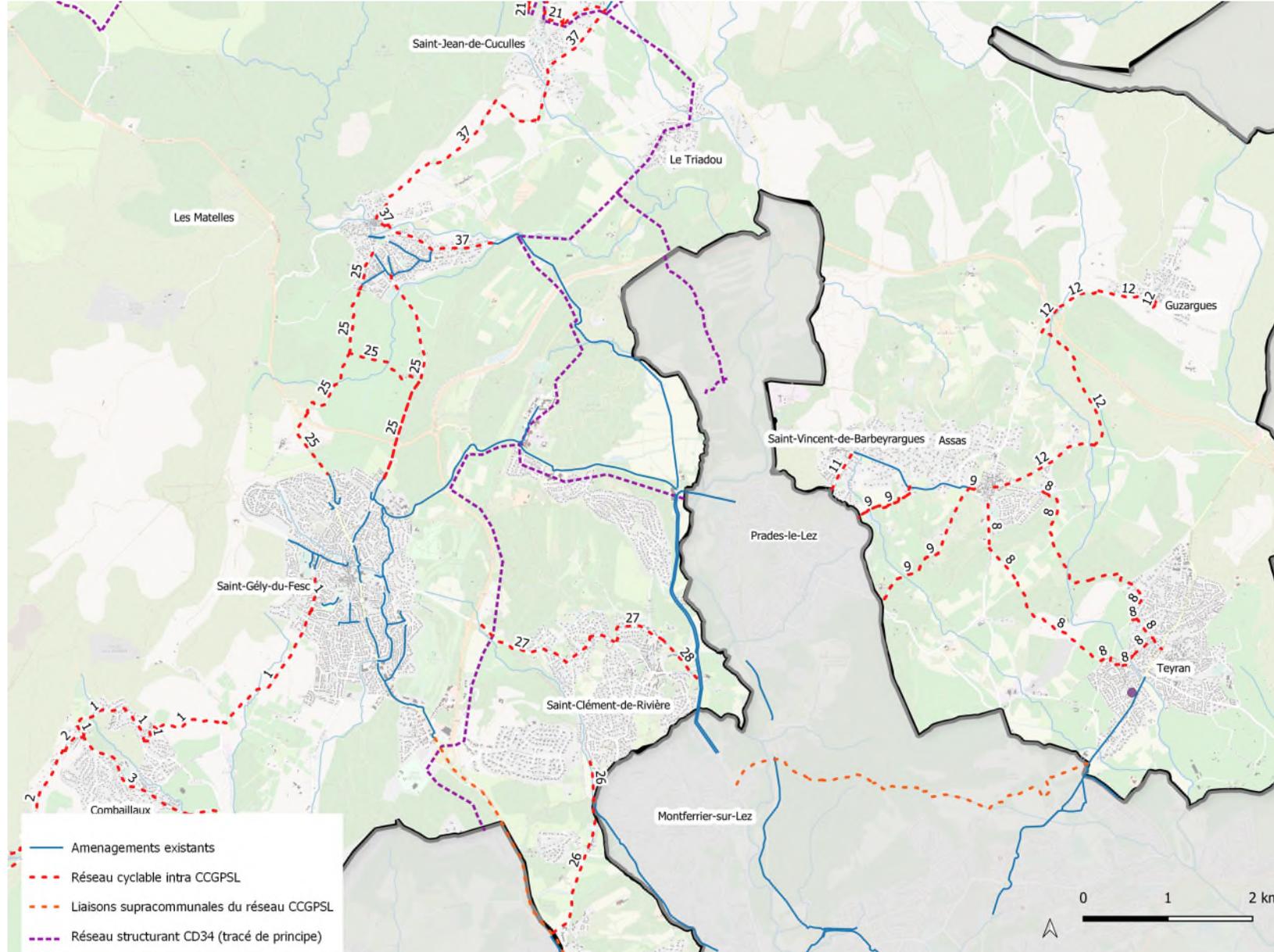


SECTEUR 5 : VALFLAUNES – SAINT MATHIEU DE TREVIERIS* – STE CROIX DE QUINTILLARGUES* – FONTANES*

* Commune non représentée aux ateliers



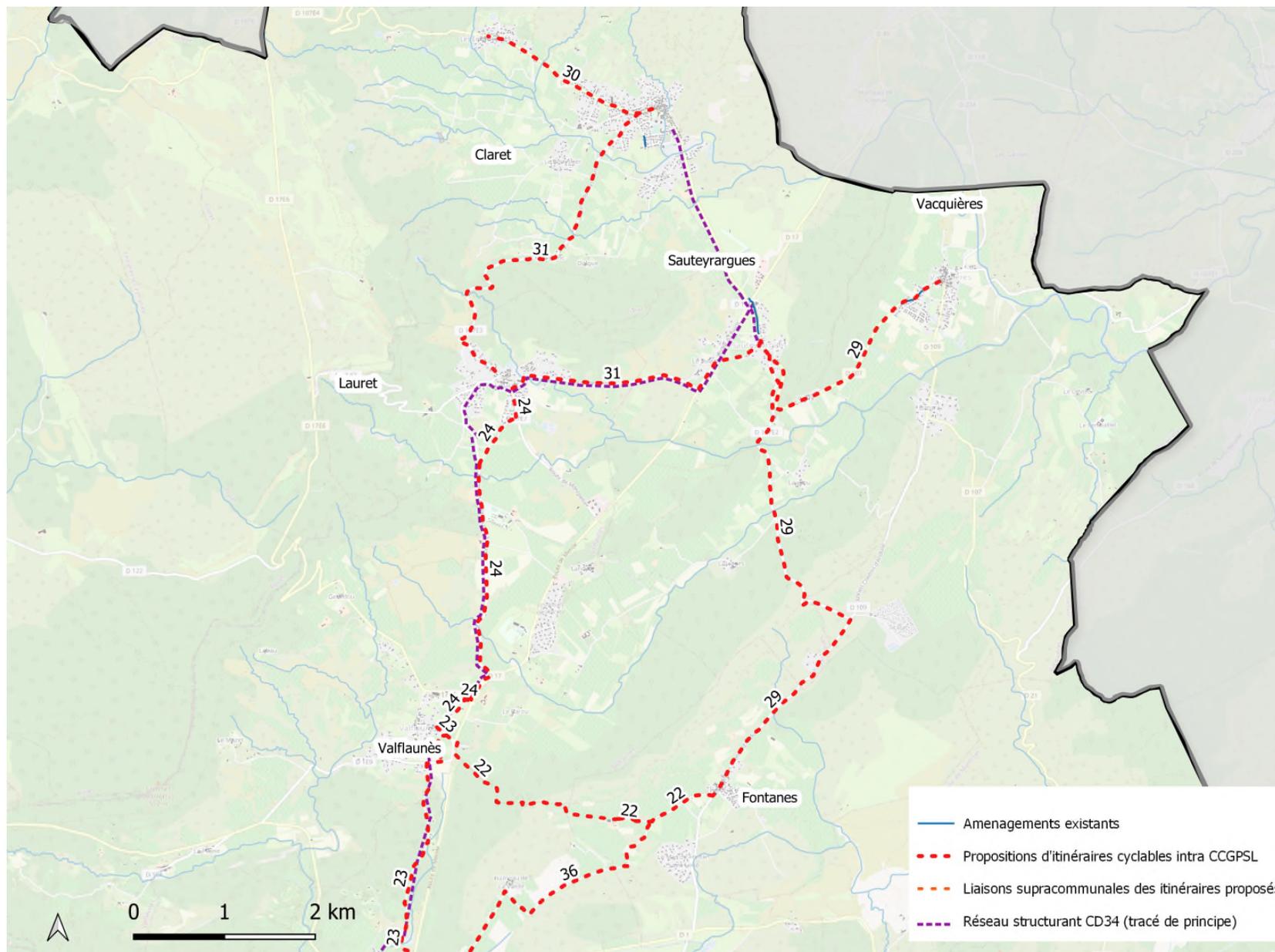
SECTEUR 6 : LE TRIADOU* – LES MATELLES – SAINT CLEMENT DE RIVIERE – SAINT GELY DU FESC



* Commune non représentée aux ateliers

SECTEUR 7 : LAURET* – CLARET – SAUTEYRARGUES – VACQUIÈRES*

* Commune non représentée aux ateliers



**PRESENTATION DU TABLEAU
D'ANALYSE MULTICRITERES A
RENSEIGNER.**

02.

LES PRINCIPES DE HIÉRARCHISATION DES ITINÉRAIRES IDENTIFIÉS

⇒ Les critères proposés :

- Niveau hiérarchique de l'itinéraire (communal, intercommunal, supra-communal (vers l'Extérieur))
- Vocation de l'itinéraire : Utilitaire, Loisirs & Tourisme, Sportif
- Niveau de sécurité : faible, moyen, fort
- Facilité / difficulté technique d'insertion : dureté foncière, points durs, intersections, ...
- Potentiel d'utilisateurs / fréquentation : polarités structurantes desservies
- Maîtrise d'ouvrage (MOA)



Cf Tableau dédié

PRINCIPES DE JALONNEMENT DES ITINERAIRES CYCLABLES.

03.

PRINCIPES DE JALONNEMENT DES ITINERAIRES CYCLABLES

■ Constitution de la liste des Communes ou pôles « QUOI SIGNALER ? »

- Quels itinéraires ?
- Quelles communes ?, quels pôles générateurs ?

1. Sur la base des liaisons retenues, seront définis :
 - **Liaisons de pôles à pôles** de niveau important (communes, quartiers et pôles d'intérêt majeurs),
 - **Rabattements vers un axe aménagé** depuis le réseau secondaire,
 - L'ensemble des jalons depuis un point de **choix stratégique vers les destinations de services**,
 - Les relations **entre les zones urbaines et la rase campagne**.
2. Le choix de la liaison doit tenir compte **des critères de sécurité, de confort et de simplicité**.
3. Les itinéraires doivent **garantir la continuité des mentions signalées de l'origine à la destination**.
4. Les mentions déjà intégrées au jalonnement routier ne seront pas répétées sur le jalonnement cyclable, sauf sur les sites propres isolés du réseau de voirie.

PRINCIPES DE JALONNEMENT DES ITINERAIRES CYCLABLES

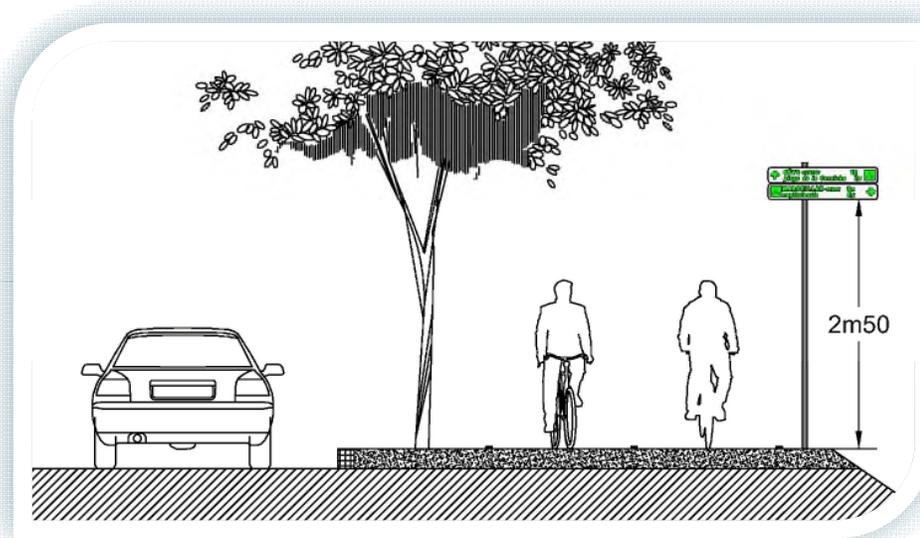
■ Constitution de la liste des carrefours à équiper et composition des panneaux « COMMENT SIGNALER ? »

1. Sur la base de l'ensemble des liaisons retenues dans le cadre du SD, un projet de définition de chaque carrefour doit préciser l'implantation et le dimensionnement des panneaux.
2. Cette phase intégrera la possibilité de réutiliser ou non le matériel existant.
3. **La pré signalisation (en amont du carrefour)** sera préférée à la signalisation de position pour permettre au cycliste d'anticiper sa manœuvre, et de limiter la surabondance d'informations dans les carrefours déjà équipés de signalisation routière.
4. Chaque ensemble pourra comporter au **maximum 12 mentions dont 4 par directions**.
5. Les **indications kilométriques ou de temps de parcours** seront systématiques en rase campagne.

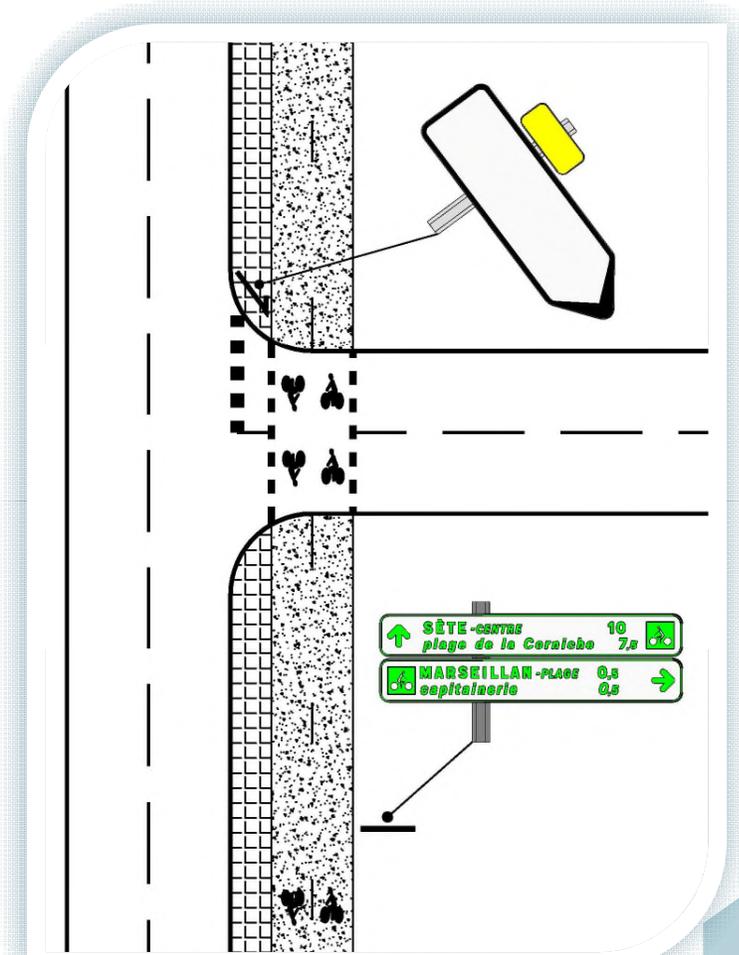
PRINCIPES DE JALONNEMENT DES ITINERAIRES CYCLABLES

■ Composition des panneaux – Caractéristiques techniques

- La composition des panneaux de jalonnement des itinéraires cyclables obéit au même titre que la signalisation routière à l'IISR modifié par arrêté en 2002 (gamme Dv).
- Les registres sont assemblés sur un mono-mât ou un bi-mâts et dégagent un gabarit piéton de 2m50 sous panneaux dans les zones urbaines contraintes.



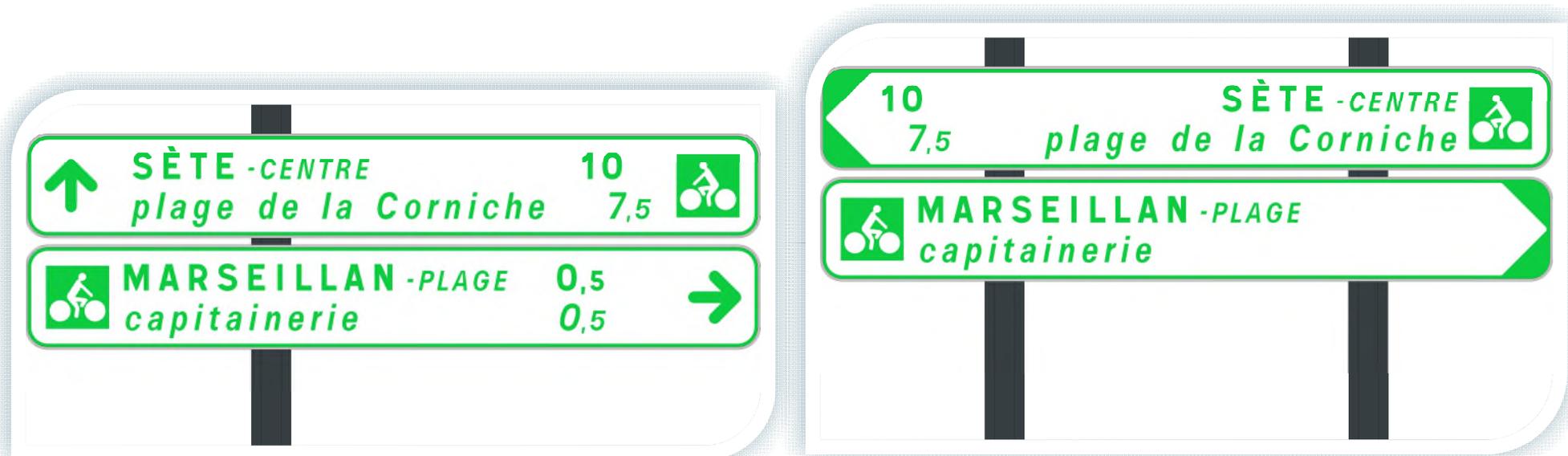
Cf Plan de jalonnement de Sète
Agglomération (en cours de réalisation)



PRINCIPES DE JALONNEMENT DES ITINERAIRES CYCLABLES

■ Composition des panneaux – Caractéristiques techniques

- La face active est rétro-réfléchissante de classe I sur fond blanc avec lettrage, listel vert et symbole de type SC2.
- Le lettrage est de hauteur 40mm et de type L1 pour les noms des communes et de type L4 pour les services et quartiers.
- Les noms communs ne comportent pas de majuscule en début de mot.



CONTACTS

Nicolas Tournier

Egis
Nicolas.tournier@egis.fr
05 62 18 18 84
06 77 57 58 13

Héliopole Bâtiment D - BP. 13115
33-43, Avenue Georges Pompidou
31131 Balma Cédex

Eric Gellis

Mobithink
eric.gellis@mobithink.fr
06 64 32 26 61

MobiThink

 egis

